

Sûreté

Ecole Nationale de l'Aviation Civile

Sûreté

La mémoire des différents événements de sûreté survenus au cours des décennies passées rappelle que le transport aérien représente une cible privilégiée pour les auteurs d'actes malveillants ou terroristes. La sûreté de l'aviation civile est donc un enjeu majeur. Mais elle ne se construit pas et ne se met pas en œuvre de façon isolée. Son efficacité ne peut résulter de l'action exclusive de l'État et de la simple application des textes, mais d'un engagement partagé entre tous les acteurs concernés : opérateurs aéroportuaires, compagnies aériennes, sociétés de sûreté, professionnels du fret et de la poste, passagers, fabricants d'équipements - chacun dans son rôle, sa culture et son mode d'action.



Dans le cadre de sa mission de formation du personnel aéronautique au sens large, l'ENAC organise des sessions de formations pour les personnes concernées par la sûreté aéroportuaire. En effet, depuis quelques années la lutte contre les actes de terrorisme aérien est devenue une des priorités majeures des autorités aéronautiques internationales.

Dans ce contexte et pour répondre à une technicité croissante de la sûreté du transport aérien, l'ENAC a su s'entourer d'une équipe de professionnels et ainsi obtenir, au cours de ces dernières années, une notoriété tant nationale qu'internationale.

La formation en sûreté de l'aviation

La sûreté : l'affaire de tous

Vous vous sentez impliqué dans ce domaine et souhaitez y travailler ?

Nous vous proposons des formations "qualifiantes" et "certifiantes" afin de devenir responsable, instructeur ou évaluateur en sûreté du transport aérien.

La sûreté de l'aviation civile est un domaine en constante évolution. Il doit s'adapter en permanence à la menace que des groupes terroristes continuent à faire peser sur un secteur d'activité dont l'importance économique comme la haute valeur symbolique transforment en cible particulièrement attractive.

Le Centre de Formation en Sûreté de l'Aviation de l'OACI (ICAO-ASTC)

En sa qualité de centre de formation à la sûreté de l'aviation (ASTC), l'ENAC accueille chaque année des ateliers et des formations en sûreté de l'aviation pour le compte de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

Outre ce programme, l'ASTC propose un panel de produits de formation et d'expertise adaptés aux besoins de publics et acteurs variés, qui peuvent en bénéficier soit à l'ENAC Toulouse, soit directement sur site, partout dans le monde.

Documents

À voir aussi

Contact

Sûreté ENAC

Responsable sûreté

[+33\(0\)5 62 17 44 90](tel:+33(0)562174490) +33(0)5 62 17 44 90

surete@enac.fr

Source URL: <http://enac.fr/fr/surete-0>